

## Document d'informations clés

### Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### Produit

#### FONDS OPTIMUM ACTIONS CANADA (Part R)

Société de gestion de portefeuille : Optimum Gestion Financière S.A. (<https://optimumgam.fr/>), appelez le 01 44 15 81 81 pour de plus amples informations

Code ISIN : FR0011475029

Régulateur : Autorité des marchés financiers (AMF). Optimum Gestion financière est agréée en France sous le numéro GP98053

Date de production/révision du document d'informations clés : 19/01/2026 (données au 31/12/2025)

### En quoi consiste ce produit ?

#### ► Type

Le produit est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) soumis à la réglementation française du Règlement général de l'AMF et en conformité avec la directive européenne « OPCVM ». Il est constitué sous forme d'un fonds commun de placement (FCP). Il est libellé en euros.

#### ► Objectifs

Le Fonds a pour objectif de générer une croissance de long terme à travers des investissements sur le marché des actions ordinaires canadiennes.

Afin d'atteindre cet objectif, le Fonds est principalement exposé au marché des actions canadiennes à hauteur de 90 % au minimum, jusqu'à un maximum de 100 % de l'actif net.

Ce FCP peut détenir des obligations, liquidités et instruments du marché monétaire, et ce afin de gérer sa trésorerie (jusqu'à un maximum de 10 % de l'actif net).

Le fonds peut être investi directement en titres ou au travers d'autres fonds gérés par une société de gestion, que ce soit Optimum Gestion financière ou une société de gestion partenaire.

Le risque de change est significatif et peut aller jusqu'à 100 % de l'actif net, l'essentiel des titres composant l'actif étant coté en dollars canadiens.

#### ► Affectation des revenus : Capitalisation

#### ► Investisseurs de détail visés

Il est conseillé aux investisseurs potentiels d'avoir un horizon de placement de 5 ans minimum. Le capital n'est pas garanti pour les investisseurs et ces derniers doivent être capables d'assumer des pertes.

Le fonds est à destination de tous types d'investisseurs de détail qui :

- Veulent se constituer une épargne ;
- Recherchent un produit offrant une exposition aux marchés financiers (actions) ;

- Peuvent supporter des pertes en capital importantes pouvant aller jusqu'à la totalité de leur investissement dans le contrat ;
- Ont un horizon d'investissement d'au moins 5 ans (soit la période de détention recommandée) ;
- Sont prêts à accepter un niveau de risque qui est cohérent avec l'indicateur de risque indiqué ci-après et permettant d'obtenir le rendement potentiel.

Les parts de ce fonds ne sont pas et ne seront pas enregistrées aux États-Unis en application du U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié ("Securities Act 1933") ou admises en vertu d'une quelconque loi des États-Unis. Ces parts ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux États-Unis (y compris dans ses territoires et possessions) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933).

#### ► Conditions de souscription et de rachat

Sur un jour de bourse, vous pouvez demander le rachat de vos parts du fonds et être payé au 3e jour suivant votre demande. Si votre demande de rachat intervient avant 12 heures, vous pourrez percevoir la valeur de votre investissement calculé sur le jour de bourse suivant. Toutefois, Optimum Gestion financière peut suspendre votre demande de rachat en cas de circonstances exceptionnelles, et ce dans le meilleur intérêt des investisseurs.

#### ► Durée de vie du produit

La durée du fonds est de 99 ans à partir de sa date de création sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au règlement du fonds.

#### ► Dépositaire : Société Générale Securities Services

Vous trouverez gratuitement de plus amples informations, le prospectus du fonds incluant ses règles de fonctionnement, le dernier rapport annuel ainsi que les autres informations liées au fonds sur notre site internet <https://optimumgam.fr/>

La valeur d'actif net du FCP est disponible sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) ainsi que sur le site internet de la Société de gestion (<https://optimumgam.fr/>).



Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

## ► Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans. Il permet d'apprecier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit au-delà des 5 ans se situent à un niveau moyen.

## ► Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais prélevés par votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances moyennes du produit au cours des 5 dernières années. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Investissement : 10 000 €**

Période de détention recommandée : 5 ans

| Scénarios              |  | Si vous sortez après 1 an  | 5 ans (Période de détention recommandée) |
|------------------------|--|--|--|
| Minimum                |  | <b>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</b> |  |
| Scénario de tensions   | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 2 699,78 €   | 4 060,03 €                               |
|                        | Rendement annuel moyen                                 | -73,00%  | -16,50%                                  |
| Scénario défavorable   | Rendement attendu après déduction des coûts            | 8 354,58 €   | 7 371,54 €                               |
|                        | Rendement annuel chaque année                          | -16,45%  | -5,92%                                   |
| Scénario intermédiaire | Rendement attendu après déduction des coûts            | 10 374,80 €  | 11 941,29 €                              |
|                        | Rendement annuel chaque année                          | 3,75%  | 3,61%                                    |
| Scénario favorable     | Rendement attendu après déduction des coûts            | 12 835,89 €  | 19 254,51 €                              |
|                        | Rendement annuel chaque année                          | 28,36%   | 14,00%                                   |

Que se passe-t-il si Optimum Gestion financière n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs du fonds sont conservés auprès de la banque dépositaire du fonds, séparément des actifs propres d'Optimum Gestion financière ou du dépositaire. Par conséquent, ni la faillite d'Optimum Gestion financière ni celle du dépositaire ne vous fera perdre votre investissement. En cas de faillite d'Optimum Gestion financière, la banque dépositaire a la possibilité de liquider le fonds en redistribuant le produit de la vente aux porteurs de parts ou de confier la gestion de ce dernier à une autre société de gestion.

### Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous indiquera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## ► Coûts au fil du temps

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur ne constituent pas une indication sûre du profil de risque futur du fonds. L'indicateur de risque du fonds n'est pas fixe et peut varier avec le temps.

Le montant initial du capital investi dans le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection contre une sous-performance du marché. Par conséquent, l'investisseur est susceptible de perdre tout ou partie de l'investissement même si la probabilité de perdre l'intégralité du capital investi est faible.

Risque non pris en compte par l'indicateur synthétique de risque :

- **Risque de liquidité**: en cas de faible volume de transactions sur les marchés financiers, un achat ou une vente peut entraîner une grande fluctuation de valeurs des actifs rendant ces transactions toujours plus difficiles.
  - **Risque de change**: le fonds peut supporter un risque de change à hauteur de 100 % de son actif net.

Les montants indiqués ici sont les coûts liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Nous sommes partis de l'hypothèse 1) que la performance du produit était conforme au scénario intermédiaire et 2) que vous investissiez initialement 10 000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

| Investissement de<br>10 000 EUR | Scénarios                 |   |
|---------------------------------|---------------------------|---|
|                                 | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après la période de détention recommandée de 5 ans |
| Coûts totaux (en euros)         | 247                       | 1 329   |
| Incidence des coûts annuels*    | 2,40 %                    | 2,40 %  |

\* Elles montrent dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,03 % avant déduction des coûts et de 5,47 % après cette déduction.

## ► Composition des coûts

Le tableau ci-après indique :

- L'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période de détention recommandée ;
- La signification des différentes catégories de coûts.

| Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an |  | Signification des différentes catégories de coûts   | € TTC si vous sortez après 1 an |
|---|--|---|---------------------------------|
| Coûts ponctuels                                       | <b>Coûts d'entrée</b> (commission d'acquisition de parts)                | L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se peut que payiez moins. Ceci inclut les coûts de distribution de votre produit.   | 0 EUR                           |
|   | <b>Coûts de sortie</b> (retrait/cession)                                 | L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à la fin de la période de détention recommandée  | 0 EUR                           |
| Coûts récurrents                                      | <b>Coûts de transaction</b> des actifs composant le portefeuille         | <b>0,0410 %</b> de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes. | 4,10 EUR                        |
|   | <b>Frais de gestion</b> et autres coûts administratifs ou d'exploitation | <b>2,40 %</b> de la valeur de votre investissement par an, qui correspondent à l'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.  | 240 EUR                         |
| Coûts accessoires                                     | <b>Commissions</b> liées aux résultats                                   | Il n'y a pas de commissions liées aux résultats pour ce produit   | 0 EUR                           |
|   | <b>Commission d'intéressement</b> (« carried interest »)                 | Il n'y a pas de commission d'intéressement pour ce produit  | 0 EUR                           |

## ► Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Période de détention minimale requise : aucune

Conformément à sa stratégie d'investissement, la valeur du fonds peut varier sur une courte période. Il est recommandé de rester investi 5 ans minimum. En cas de désinvestissement antérieur à la période recommandée, il existe un risque de ne dégager que de faibles rendements ou de ne même pas récupérer la somme investie.

En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats (« gates ») pourra avoir pour conséquence l'incapacité du FCP à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur ce fonds.

### Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le fonds, Optimum Gestion financière ou toute autre société ou personne recommandant, ou commercialisant notre fonds, par courriel via l'adresse [info@optimumgam.fr](mailto:info@optimumgam.fr) ou par voie postale à l'adresse ci-dessous :

**Optimum Gestion financière**  
94 rue de Courcelles - 75008 Paris

Vous trouverez également notre politique de traitement des réclamations sur l'espace conformité de notre site internet à l'adresse <https://optimumgam.fr/actualites/informations-reglementaires>, pour un supplément d'informations sur les réclamations non liées au fonds ou à Optimum Gestion financière.

### Autres informations pertinentes

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

#### OPTIMUM GESTION FINANCIÈRE S.A.

94, rue de Courcelles - 75008 Paris, FRANCE  
+33 1 44 15 81 81  
[info@optimumfrance.com](mailto:info@optimumfrance.com)

 optimumfinanciere.fr  
 optimumfinanciere.fr/linkedin

